

# GACD

Cher client,

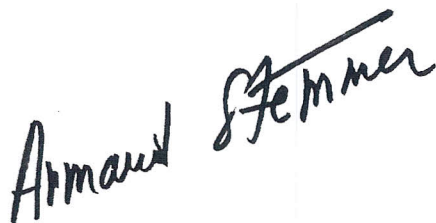
Comme convenu dans notre courrier du 6 avril 2011, nous vous adressons, ci-dessous, une sélection d'offres de dédommagement dans le cadre de l'opération promotionnelle « Escapade à New-York », qui a dû être annulée du fait du non respect des engagements de la société Mix Moments Worldwide<sup>1</sup>.

Depuis plus de trente ans, GACD a toujours veillé à la qualité de ses produits et de ses services et continuera à le faire malgré cette mauvaise expérience.

Dans ce contexte difficile, nous avons tout mis en œuvre pour vous proposer cette sélection d'offres de dédommagement. Nous sommes conscients que celle-ci ne pourra pas remplacer le voyage à New-York dont nous regrettons de ne pas pouvoir vous faire profiter. Nous espérons cependant que vous accepterez de bénéficier d'une de ces offres en nous renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

Sans réponse de votre part sous quinzaine, votre conseiller commercial se permettra de vous contacter.

Nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos sentiments dévoués.



Mr Armand Stemmer

Code Client : .....

Nom : .....

En dédommagement de l'opération « Escapade à New-York », je souhaite recevoir :

- un coffret OpenDream Prune d'une valeur de 600 € - [www.opendream.fr](http://www.opendream.fr)
- un produit équipement dentaire, dans une liste prédéfinie que nous vous communiquerons sur demande
- un bon d'achat Fnac ou Darty d'une valeur de 600 € pour équiper mon cabinet
- un avoir ou un chèque remboursable d'un montant de 600 €

<sup>1</sup> Nous vous rappelons qu'avec l'aide du cabinet d'avocats Roca Junyent (Barcelone), nous avons engagé des poursuites en justice vis-à-vis de la société Mix Moments Worldwide pour non-respect d'engagements contractuels.